

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Victor Calland, 22 décembre 1857](#)

Jean-Baptiste André Godin à Victor Calland, 22 décembre 1857

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Calland, Victor \(1807-1865\)](#) est destinataire de cette lettre

[Carlotti](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 décembre 1857](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Calland, Victor \(1807-1865\)](#)

Lieu de destination39, boulevard des Capucines, Paris

Description

RésuméGodin répond à une lettre de Calland du 17 décembre 1857 et lui indique qu'il vient de recevoir une lettre de Carlotti, chargé de venir le voir pour le projet de construction d'habitations. Il lui explique que la venue de Carlotti rend inutiles

les explications qu'il voulait lui donner à propos du projet ; il remercie Calland pour l'intérêt qu'il porte à celui-ci, et le prie de dire à Carlotti qu'il attend sa visite. Godin ajoute que le projet doit rester secret, particulièrement à Guise.

Mots-clés

[Architecture](#), [Construction](#), [Famelistère](#), [Habitations](#)

Personnes citées [Carlotti \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023
